



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <b>15/01/13</b>	Dossier complet le <b>15/01/13</b>	N° d'enregistrement <b>F0821310291</b>

### 1. Intitulé du projet

Gestion des alluvions sur le Doux aval (07)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

**2.1 Personne physique**

Nom  Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51. Défrichement et premiers boisements soumis à autorisation	a) défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L311-2 du Code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha : Déboisement d'une surface de 8000 m <sup>2</sup> pour permettre la redynamisation de sédiments dans le lit moyen du Doux

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

Défrichement d'une ripisylve sur une superficie de 8 000 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Sur le tronçon concerné par les travaux, le Doux est fortement engravé suite aux crues qui apportent d'importantes quantités d'alluvions grossières. En effet, l'élargissement du lit à la sortie des gorges et les pentes faibles du secteur, caractéristiques morphologiques des cônes de déjection à la confluence avec le Rhône, favorisent les dépôts sédimentaires. Le phénomène de blocage du transit sédimentaire est accentué par les aménagements du Rhône réalisés dans les années 1960. Plusieurs bancs de matériaux, en place depuis de nombreuses années, se retrouvent fixés par la végétation qui a tendance à vieillir, sans possibilité d'être repris vers l'aval par les crues morphogènes.

Ces dépôts sont à l'origine d'un rétrécissement du lit moyen du cours d'eau, d'un engraissement progressif des atterrissements et, par conséquent, d'une élévation de la ligne d'eau en crue. Une étude hydromorphologique a montré qu'en l'état actuel, le Doux n'est plus en mesure, sur le secteur concerné, de faire transiter la crue centennale sans entraîner des débordements, spécialement en rive gauche sur Saint-Jean-de-Muzols.

Un programme de travaux de gestion du transit sédimentaire a donc été mis en place par la Communauté de Communes du Tournonais, en charge des rivières.

Le défrichement de 8 000 m<sup>2</sup>, cantonné sur la commune de Tournon, a pour objectif la redynamisation des bancs alluviaux afin de faire rabaisser le lit à un niveau compatible avec l'écoulement de la crue de référence du cours d'eau (1800 m<sup>3</sup>/s = crue historique de 1963)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux concernés par la présente demande s'inscrivent dans une des actions prioritaires à entreprendre mises en évidence par l'étude de transport solide réalisée en 2010/2011 pour la Communauté de Communes du Tournonais.

Elle consiste en : la dévégétalisation de 7,5 ha de bancs alluviaux à végétation récente arbustive et herbacée, le déboisement de 8 000 m<sup>2</sup> de ripisylve mature permettant le creusement de deux chenaux de 470 et 525 ml, 20 et 30 m de large et moins de 1,50 m de profondeur.

Déboisement par coupe des arbres, arrachage des souches puis griffage profond pour décompacter les alluvions.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Non concerné

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les travaux concernés par cette demande ont également fait l'objet de :

- dossier de déclaration d'intérêt général (Document GéoPlusEnvironnement),
- dossier Loi sur l'eau au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'Environnement (Document GéoPlusEnvironnement)
- dossier de demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats d'espèces ou d'espèces protégés (Document GéoPlusEnvironnement),
- formulaire de demande de dérogation pour la destruction de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées (CERFA n° 13 614\*01),
- formulaire de demande d'autorisation de défrichement (CERFA n° 13632\*02), adressé à la DREAL Rhône-Alpes,

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande d'autorisation de défrichement : Cerfa n° 13632\*02

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Travaux sur 7,5 hectares : griffage de bancs d'alluvions, creusement de chenaux... Le déboisement est prévu sur 8000 m², uniquement sur la commune de Tournon.	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Le Doux (rivière) :  
07300 - Tournon-sur-Rhône

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 ° 48 ' 13 " 9E    Lat. 45 ° 04 ' 17 " 3N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :                    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :                    Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?                    Oui     Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?                    Oui     Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?                   

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?                    Oui     Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Voir paragraphes 4.2 et 4.3 ci-dessus

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace occupé par un boisement de berge de 15 ha, en rive droite du Doux et parcouru par un chemin de promenade non répertorié ni fléché

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Tournon :

- Plan local d'urbanisme approuvé le 13 déc. 2012

Zone Ni : zone naturelle avec activités de loisirs

et espaces boisés classés

- Plan de prévention des risques inondation prescrit en 2008, non approuvé

En zone rouge : risque fort.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Basse vallée du Doux N° 07020002 ZNIEFF de type 2 : Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne N° 0702
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Doux T20 Code hydrographique : 07CRENmg0385 CREN Rh.-Alpes
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques inondation prescrit en 2008, non approuvé Travaux en zone rouge : risque fort.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE du bassin du Doux arrêté 95-951 du 26 sept. 1995
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans le périmètre de protection éloigné du captage de l'Observance à Tournon.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 zonages réglementaires appartenant au Réseau Natura 2000 à moins de 4 km avec : - La SIC FR8201663 : « Affluent rive droite du Rhône », localisée à 1850 m au Nord du projet, - La SIC FR8201677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval » localisée à 3600 m au Nord-Est du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir Dossier de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats d'espèces ou d'espèces protégées.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir Dossier de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats d'espèces ou d'espèces protégées.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone rouge PPR inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tronçonneuses
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Echappement des tronçonneuses et des camions d'évacuation</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets verts qui seront broyés et évacués en centre de compostage</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Suppression d'une partie de ripisylve : 8 000 m<sup>2</sup> dans un espace de 15 ha.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La CC du Tournonais a le projet d'un chemin de randonnée pédagogique dans la ripisylve</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a réalisé, entre 2009 et début 2013, des travaux de dragage en aval de la zone concernée par le défrichement.  
Voir dossier Loi sur l'Eau et dossier de dérogation à l'interdiction de destruction...

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

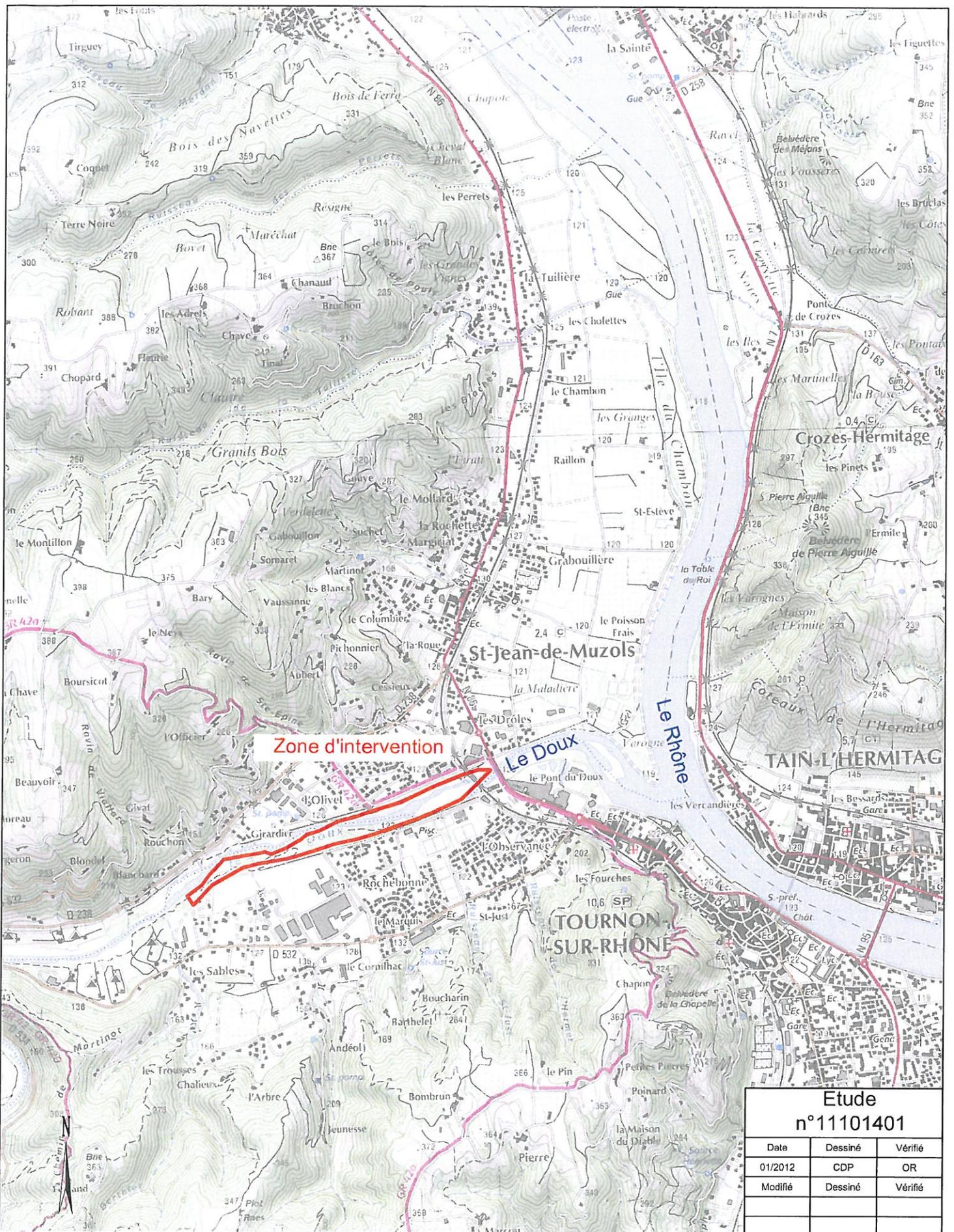
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les dossiers de demande d'autorisation "Loi sur l'Eau" et d'autorisation "Destruction d'espèces protégées" contiennent une évaluation précise des impacts de l'opération dans sa globalité, et pas seulement du défrichement, et proposent des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts ainsi que des mesures de suivi des effets des mesures (suivi qualité des eaux, suivi faune et flore sur 5 ans...).

S'y référer.

De notre point de vue, ces éléments devraient conduire à ne pas retenir d'option "étude d'impact" pour le déboisement seul.





Etude n°11101401		
Date	Dessiné	Vérfié
01/2012	CDP	OR
Modifié	Dessiné	Vérfié

Saint-Jean-de-Muzols / Tournon-sur-Rhône (07)  
Gestion des alluvions sur le Doux aval

Plan de localisation générale

